

Mémo tr

Secteur Loir et Sarthe et Hauts d'Anjou

2022

Emballages et papiers

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT!

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT





TOUS LES EMBALLAGES ET LES BRIQUES EN CARTON



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



LES EMBALLAGES EN MÉTAL



Ordures Ménagères

LES PAPIERS EN CONTACT AVEC DES ALIMENTS OU SALIS

LA VAISSELLE CASSÉE



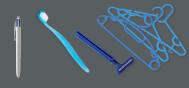


TEXTILES HYGIÉNIQUES





LES OBJETS EN PLASTIQUE



LES AUTRES DÉCHETS





Colonne à verre

LES BOUTEILLES, LES BOCAUX ET LES POTS EN VERRE







L'emplacement des colonnes à verre est disponible sur : www.3rdanjou.fr

Composteur

Épluchures, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œuf, déchets verts du jardin, litière d'animaux herbivores (lapin, cochon d'inde, hamster...), etc.



CITEO









Mémo apport volontaire

Comment ça marche?



Concernant la colonne des ordures ménagères, appuyez sur le bouton, présentez votre carte service déchets devant le lecteur, puis ouvrez la trappe pour y déposer vos déchets en sacs fermés uniquement. (La même carte que pour les déchèteries, il faut savoir qu'une ouverture du tambour ne vous décompte pas une entrée en déchèterie).

Jusqu'à 50 L maximum par apport



EMBALLAGES ET PAPIERS



En vrac dans la colonne.



Inutile de laver vos emballages, il suffit seulement de bien les vider, sans les imbriquer.



ORDURES MÉNAGÈRES



À déposer dans un sac de 50 L maximum bien fermé.



